L'ABEILLE.

PAR BULLIT, MAGNE & Co.
No. 81, RUE CHARTRES.

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Nommé à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE ORLEANS
LUNDI MATIN, 22 JUILLET 1839.

UNE BANQUE NATIONALE ET LES BANQUES DE LA LOUISIANE

S'il est un état, dans l'Union, ayant besoin plus qu'un autre d'une banque nationale, c'est sans contredit la Louisiane et il nous paraît inconceivable que des personnes puissent en douter, à moins d'être aveuglées par l'esprit de parti.

Nous avons récemment appris des faits qui prouvent authentiquement la nécessité d'une banque nationale que nous ne pouvons nous empêcher de les soumettre à nos lecteurs. Ces faits établissent d'une manière concluante, selon nous, l'importance d'un système national de circulation pour la sécurité de nos boutiques, et l'importance non moins grande d'une institution nationale dans l'intérêt de l'état, pour servir d'agent fiscal au gouvernement.

L'organe du *Louisianiste*, et de l'*organisation* dans notre ville a cet fortement élevé à l'époque, contre la demande faite l'année dernière par les présidents de nos Banques, tendante à obtenir une certaine somme en billets de la Banque des Etats-Unis de Pensylvanie, afin de pouvoir donner aux habitants des Etats de l'Ouest des billets ayant une circulation générale par la confiance qu'ils commandent. On paraissait surtout supporter avec peine cette idée que les banques n'avaient repris leurs paiements en espèces qu'en conséquence de cet arrangement avec la Banque de Pensylvanie.

Les présidents de nos banques pensaient alors que le gain secrète en espèces ne pourraient être maintenus sans un secours de cette nature, parce que leurs caves seraient exposées ruineusement à de fortes demandes d'espèces, demandes qui ne pouvaient être neutralisées suivant les leçons de l'expérience, que par le moyen auquel on avait recours. Ils considéraient, et l'expérience a été chargée de justifier cette croyance, que les billets de la Banque des E. U. de Pensylvanie avaient à peu près tous les caractères d'un système de circulation nationale, par la confiance qu'ils inspiraient à toutes les populations de l'Union et au gouvernement lui-même.

Il était facheux sans doute de voir qu'une simple banque d'Etat eut de tels avantages sur les autres banques de l'Union, et que les profits d'une circulation générale résultant de la confiance publique en une banque, fussent limitées aux actionnaires d'une institution de la Pennsylvanie. Mais ce n'était pas la faute du peuple de la Louisiane, parce que toujours il a été en faveur d'une banque nationale, et que si une telle institution eut existé l'arrangement dont nous parlions n'eut pas été necessaire.

Venons maintenant à notre sujet.—Depuis le 1er de février dernier, la demande de billets de la Banque des Etats-Unis en petites coupures, par les agriculteurs et les commerçants du vaste pays qui nous environne, a été constante. Il a été payé de $15,000 à $18,000 par jour de ces billets par nos banques, principalement par la banque des negociants qui recevait les billets de nos autres banques en échange. Ainsi il a été donné pendant cinq mois QUATRE MILLIONS de piastres qui, sans cet arrangement, seraient en grande partie restées dans caves de nos banques.

Cet exemple prouve l'importance d'une banque nationale pour la stabilité de notre système de circulation car personne ne prétendra, sans doute, que des banques eussent pu maintenir leurs paiements en espèces sans le secours des billets de la Banque des E. Unis à moins d'avoir tout à fait fermé leurs bureaux d'escompte—mesure qui aurait porté partout la banqueroute et la ruine.

Passons maintenant à la question de l'importance pour la Louisiane, d'une banque nationale agissant comme l'agent fiscal du gouvernement.

Il y a peu de jours que celle de nos banques qui est favorisée de la confiance du gouvernement et obtient ses dépôts, reçut du département de la trésorerie des instructions pour envoyer sur-le-champ à New York tous les fonds publics disponibles et tout ce qu'on pourrait recevoir pendant quelques mois à venir. Au moment de la réception de l'ordre, la somme disponible était d'environ $300,000 et la somme à recevoir jusqu'au 15 octobre prochain s'élevera à environ $350,000. D'après la teneur de ces engagements avec le gouvernement, la banque est obligée à transmettre les deniers publics d'un point de l'Union à l'autre, promptement à la réception des ordres du secrétaire du trésor: et sans aucune rétribution quelconque.

Lorsque l'ordre de la trésorerie survint il était impossible de se procurer des traites, la presque totalité des produits du pays étant déjà réglée. La banque dépositaire ne trouvant pas de change à acheter et n'avant pas au Nord les fonds nécessaires pour faire face à cet ordre, inattendu du gouvernement, aurait probablement chargé des espèces pour faire cette remise mais comme l'exportation d'une aussi forte somme de numéraire précisait pouvait avoir des conséquences fâcheuses, cette institution a cru obliger, et elle a suspendu fait de exécuter des ordres, principes de crédit du président ordinairement aux opérations des banques et s'acheter environ 5000 balles de coton pour les envoyer au Nord vendre pour son compte, afin de se conformer aux ordres du gouvernement. Quelques personnes supposent que la banque perdra $50,000 au moins sur cette expédition et qu'elle le prévoient lorsque l'achat fut effectué; mais elle ne pouvait faire autrement, et considérant l'intime connexion qui existe entre cette institution et les intérêts de l'Etat, cette perte est peu considérable, et la banque toute le reptiens, a agi seulement en faisant cette opération qui lui était commandée par les circonstances.

Maintenant il n'est pas hors de propos de supposer que le plan favori de l'administration, le système de sous trésorerie, est en activité, et d'examiner les conséquences qui résulteraient dans des circonstances analogues à celles qui viennent de se présenter. Supposons donc que le système de la sous trésorerie existe et que les patriotes de Washington jugent convenable de faire sortir de $500,000 à $700,000 de la Louisiane, et de les soumettre inutile pour la corruption, l'Etat restant décidément whig, pour les porter à New-York où il y a plus de chances de corruption, et que conséquemment des ordres soient donnés au receveur général, ou sous-trésorier, d'effectuer cette remise. Qu'arriverait, d'en ce cas? Les espèces seraient tirées des banques et expédiées sans avoir nul égard aux conséquences, ou si de fait on y avait égard ce serait pour donner aux organes du despotisme l'occasion de représenter hypocritement le mal produit par eux comme une preuve prétendue des maux occasionnés par le système de crédit. Faire le mal et en accuser les autres est une tactique familière à l'administration.

Tout homme sensé doit voir par là à quel danger nous serions exposés si le désastreux système de l'administration venait à prévaloir.

Nous pensons avec beaucoup de bons citoyens, que les banques de la Louisiane ont été dirigées (depuis le commencement de la crise, occasionnée par la corruption et l'incapacité du pouvoir) avec habileté et de manière à faire honneur à leurs directions et à l'Etat. Que si en 1835 et 1836 nos banques ont prêté trop libéralement à des maisons, ayant alors un grand crédit en dont pour être juste attribuer ce fait à la législation locale qui a cette époque avait donné les plus de capitaux de banque que les besoins du pays n'en exigeaient. Nous pensons que cette législation extravagante doit être exclusivement attribuée aux recommandations du gouvernement qui, ayant détruit la banque Nationale, voulait à tout prix rendre populaire son système de banques locales en faisant prêter libéralement ce qui a obligé toutes les banques à prêter libéralement, aussi. Lorsque la prudence est exigé une marche opposée Sans doute que quelques banques ont été conduites avec plus de prudence et d'habileté que d'autres, mais nous ne savons aucun fait qui nous empêche de dire que toutes ont été honorablement dirigées.

Nous ne pouvons vraiment concevoir comment l'organe du parti Van Buren, en ville, peut soutenir avoir à cœur l'intérêt de l'état, lorsqu'il ne cesse d'attaquer ses institutions monétaires qui sont, comme chacun sait, si essentielles à notre prospérité.

Il est possible, aussi probable, cependant que ces attaques sont faites en conséquence d'ordres reçus de Washington et cette attaque n'est pas malveillante, car il s'agirait du gouvernement ne savait en suffisamment d'autorité sur le public il aurait nécessairement un cun sur les banques au moment même où l'administration retirait de leurs caves $700,000 en espèces et l'on voit maintenant pourquoi le Globe prédisait il y a quelque temps "que les banques allaient suspendre leurs paiements en espèces." Et sans nul doute on en aurait accusé les whigs comme d'une nouvelle tentative d'établir bon gré malgré, une banque nationale

On doit se rappeler qu'une tentative semblable fut faite il y a quelques années par l'administration contre la branche de la banque des E. U. de Savanah; et maintenant le gouvernement poursuit de son hostilité les banques locales avec autant d'acharnement qu'il en mettait alors à poursuivre le monstre: si l'on en doutait il suffirait d'examiner le langage du Globe de Washington et celui de son écho de la Nouvelle-Orléans. Nous prions donc qu'en attribuant à l'administration des projets hostiles envers nos banques et le désir de leur faire perdre la confiance du public on les privant subitement de $700,000 d'espèces en même temps qu'elle dirigeait ses attaques contre ces institutions, nous n'exagérons rien, puisque nous étayons de faits positifs.

M CLAY.

M. Clay a traversé Cincinnati le 5 courant en se rendant aux chutes du Niagara. Il doit traverser l'Ohio et visiter Saratoga avant de retourner en Kentucky. Son intention est d'éviter autant que possible les honneurs que partout on s'empresse de lui rendre.

Le gouvernement du Mississipi offre $300 de récompense pour l'arrestation de Nath. H. Pegram accusé du meurtre de Green Speights et une récompense de $300 pour l'arrestation de James McCaleb, accusé du meurtre de Cullen White.

Le *New York Herald* mentionne l'apparition de la fièvre jaune à la quarantaine par l'arrivée du *Pilot-boat* Lafayette de la Havane.

Un incendie s'est déclaré à Charleston dans la nuit du 14 dans King St., mais on est promptement parvenu à l'éteindre. On croit que c'est l'œuvre de quelques misérables incendiaires.

INCENDIE A EAST-PORT (MAINE.)

Dans la matinée du 5 courant, il s'est déclaré à East-Port un incendie qui a dévoré presque la moitié de la ville. Le *Boston Transcript* évalue la perte totale à $240,000, sur laquelle somme il était déjà couvert de $50,000, assurés.

SUR LE PAVAGE DE LA VILLE.

Le pavage de la ville est d'une si grande importance soit comme utilité générale, soit comme objet de dépense spéciale, qu'on voudra bien nous permettre de soumettre au public et à l'administration quelques réflexions sur ce sujet.

L'état des finances de la ville ne lui permet de payer, aux entrepreneurs de pavage qu'à de longues échéances, il suit de là que jusqu'à présent, le pavage n'a été en complet, ni bien, quoiqu'il ait été payé fort cher. Nous savons de bonnes parts que certaines entrepreneurs qui ont fait leurs preuves et offrent toutes les garanties désirables, tendent une réduction de 10 pour cent, sur les prix actuels, si l'on prenait l'engagement de les payer au fur et à mesure de la confection des travaux

Les deux tiers du pavage, comme chacun sait, sont payés par les propriétaires, et l'autre tiers par la ville. Pourquoi ne donne-t-on pas le montant de ces deux tiers aux entrepreneurs? ils pourraient alors prendre patience pour l'autre tiers payable par la ville. Qu'arrive-t-il de là: c'est que les municipalités avec leur étoile de paiement ne peuvent obtenir que de l'ouvrage imparfait, bien qu'elles payent trop cher. Il y a plus la 3ème municipalité, actuellement, ne peut trouver d'entrepreneurs, non pas seulement pour son pavage complet, mais même pour celui de ses bas quartiers, qu'ne montrait cependant qu'au quart du prix du pavage entier. Mais nous dira-t-on, nous voyons le mal aussi bien que vous, mais indiquez nous le remède en un mot, nous n'étonns pas d'argent, trouvez-nous en! Voici notre réponse.

D'abord nous dirons que les dépenses du pavage nous semblent mal réparties. Par exemple, les propriétaires de la rue de Chartres, où le terrain est le plus cher de la ville payent moins que ceux de la rue des Remparts, et moins encore que ceux des faubourge, et pourquoi cela? parceque ces dernières rues sont plus larges que les autres. Il nous semble que le principe est vicieux.

Nous ajouterons que le pavage profitant à tout le monde, tout le monde doit contribuer à le payer; et en faire payer les deux tiers aux propriétaires, cela n'est pas juste.

Il nous semble qu'on obvierait à tous ces inconvénients en établissant une taxe additionnelle suffisante pour faire payer entièrement la ville. Car tout le monde est intéressé à cela, et il y a plusieurs endroits de la Nouvelle-Orléans qui sont réellement impraticables. Plusieurs cette taxe serait réduite et ne s'élèverait qu'à la somme suffisante pour les réparations annuelles. On ferait à cet effet un marché avec les entrepreneurs. Nous n'entendons pas qu'on pave la ville tout d'un coup; par ce que cela serait peut être difficile, et que d'ailleurs la taxe serait trop forte. Mais on pourrait diviser le travail par quart ou cinquième.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il faut absolument que la ville entière soit pavée, et pour cela il faut changer l'ancien système des municipalités, autrement on n'y parviendra jamais.

Nous appelons sur cette importante matière le concours des lumières de nos concitoyens.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le paquebot *Sydlons* arrivé à New-York, venant de Liverpool, y a apporté des nouvelles d'Europe plus récentes d'un jour.

Le New-*York Herald* dit que rien n'était survenu d'intéressant dans les relations politiques de la France et de l'Angleterre. Les fonds cependant avaient éprouvé une dépression sensible.

On avait reçu des nouvelles de Constantinople jusqu'au 22 mai, confirmant les nouvelles assez peu pacifiques de Syrie. Les Turcs avaient franchi la frontière avec 80000 hommes. Les Egyptiens les attendaient dans le voisinage d'Alep où ils avaient choisi leur champ de bataille.

S. A. I. le grand duc de Russie était à Francfort le 7 juin.

Le gouvernement Hollandais avait fait donner des ordres pour mettre l'armée sur le pied de paix.

Suivant le *New-York American*, le ministère français aurait éprouvé un autre échec dans la Chambre des Pairs sur le projet de la loi relatif à la légion d'honneur.

On n'était pas sans inquiétudes sur la marche suivie par le pouvoir relativement à l'école polytechnique; cette circonstance avec les bruits qui courraient qu'il aurait celaté quelques troubles à Lyon, et les nouvelles de Constantinople, ont déterminé une baisse dans les fonds publics. Le 11, les trois étaient à fr. 79, 80 et les cinq à fr. 111 50.

On assure qu'une division de la flotte Ottomane devait faire voile pour Gallipoli le 26. Jamais la marine Turque ne fut plus formidable. Il y avait à bord 10,000 hommes de débarquement. On ajoutait qu'il avait été décidé dans le conseil du Pacha que la guerre devait être immediatement déclarée contre Mehemet Ali.

Les flottes combinées de la France et de l'Angleterre actuellement dans le levant monteront à 75 voiles lorsque les 30 qui on dispose à Toulon auront rejoint le pavillon français. L'amiral Stopford est désigné pour commander les forces anglaises. Les flottes seront dit-on divisées de manière à surveiller les flottes de l'Egypte et de la Turquie.

Le traité conclu entre la France et la Porte ottomane vient d'être publié à Paris.

ESPAGNE.

Une dépêche du général Agerbe rend compte de la défaite des Carlistes à Utrillos. Les Carlistes désertaient en grand nombre.

MEXIQUE.

Le bateau à vapeur français de guerre le Météore est arrivé à New York le 12 du courant.

NOUVELLES DIVERSES.

—Nous empruntons au *National* les renseignements suivants, sur le port africain dont nos troupes viennent de s'emparer:

"Djigelli, l'ancienne *Djijgelia colonia* des Romains, que viennent d'occuper nos troupes, est la petite ville d'Afrique, située sur la côte vers l'extrémité Est du Golfe de Bougie, entre cette dernière ville, dont elle est éloignée de douze lieues, et nos établissements de Stora. Djigelli, bâtie sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, a un petit port bien abrité, mais assez bon, de plus, elle est défendue par un fort situé sur une hauteur escarpée et d'un accès difficile.

"Il était important d'occuper ce point de la côte, sont offrir un abri de plus à nos bâtiments qui naviguent d'Alger à Bône, soit pour tenir en respect par notre présence la population indigène et hier ve elle quelques relations de commerce. Cet avantage rendant le plus prospère pour se procurer des bois de construction, et faires en Afrique, ils descendraient flottes sur l'Oued-el-Kebir, qui se jette non loin de la dans la mer, après avoir traversé plusieurs forêts.

"Nous avons déjà été maitre de Djigelli en 1664, Louis XIV, désirant y fonder un établissement militaire, s'en était emparé, et avait fait bâtir le fort qui existe encore aujourd'hui.

"Ainsi le Bot de la civilisation française, qui avait touché cette terre d'Afrique il n'y a pas deux siècles, ne s'est retiré que pour y revenir avec plus de force."

"Comme la France avait autrefois un commerce assez considérable avec Djigelli, on avait projeté d'y établir un port. Des renseignements furent demandés sur ce sujet aux marins qui fréquentaient ces parages; car le mouillage, sûr pendant la belle saison, n'est pas protégé l'hiver contre le vent du nord que par une ligne de roches espacées; mais il sera possible de remplir l'espace qui les sépare avec des blocs de bloc, et on aura ainsi un port où l'on pourra passer l'hiver Nos lecteurs ne seront sans doute pas fâchés de connaître le sentiment du célèbre Duquesne, donné en septembre 1664, sur ce qu'il fait faire un port de Djigelli pour le mettre en état de tenir les vaisseaux:

"Mon avis est que l'expédient le plus sûr est de boucher les intervalles des rochers, choses faisables, après quoi le port pourra contenir quinze ou vingt vaisseaux de guerre, plusieurs barques et moyens bâtiments, et même un plus grand nombre de navires pendant l'été.

"Alors la grande agitation de la mer cessera, et ainsi les dommages que les roches du fond pourraient faire aux cables.

"Sur lesdites roches du fond, il y a, de profondeur, six, huit et neuf brasses d'eau, et l'on travaille incessamment à y mettre des marques pour les éviter tant qu'il se pourra.

"Cependant, en l'état où est le port, je ne tiens pas impossible qu'il n'y puisse venir et demourer l'hiver trois ou quatre gros vaisseaux de guerre, pourvus de bons cables, &c."

(*Journal du Havre.*)

—Un jugement assez original a été rendu par un magistrat de Londres le 7 juin. Deux pauvres écossais se disputaient la possession d'un singe; chacun prétendait que l'animal était à lui. Le juge, ne sachant comment s'éclairer dans un pareil débat, ordonna au plus jeune des plaideurs de faire manœuvrer le singe, et voilà le juge de monter sur la table du jugement et faire la pirouette, de sauter, de danser d'une manière fort obéissante—Faites-en faire autant, dit ensuite le magistrat au plus âgé des écossais. Celui-ci voulut essayer, mais il eut beau tirer la corde, le singe ne fit pas un mouvement sur lui pour le remorder. Le juge, éclairé par la docilité de l'animal entêté, l'adjugea à celui qui avait pu s'en faire obéir.

On lit dans le "North American" de Philadelphie: "La rage de la culture du mûrier est plus forte que jamais dans le New Jersey et les environs de notre ville. On entend parler des prix et des ventes de mûriers, comme autrefois des chemins de fer, des terres, &c. Tant que durera cette espèce d'agitation beaucoup de propriétés changeront de maître, et ceux qui se sont enrichis, tandis que ceux qui l'auront laissé échapper ce moment favorable s'exposeront à de grandes pertes. Pour le moment chacun cherche à s'approvisionner de mûriers, bientôt nous le verrons tous—alors nous en viendrons à nous demander ce que nous ferons de tout cela—quelques-uns disent que cela fera une excellente nourriture pour les vaches. Cela ferait bien, il nous semble, de réfléchir à une chose: quel bénéfice pourra-t-on tirer d'un animal, insecte ou reptile, comme on voudra, alors que la spéculation a été sera retirée; qu'en fera-t-on alors? Si les cocons produisent des mûriers, ils seraient de bien bonne demande, car ce premier article, grâce à l'esprit de spéculation, est aussi recherché que l'argent; mais au contraire il n'est pas un article qui soit aussi invendable à Philadelphie que les cocons.

VARIETÉS.

LES PANTOUFLES.—Dans un boudoir où la lumière pénétrait adoucie par un double rempart de mousseline et de soie, une jeune femme brodait. Penchée sur un ouvrage avec complaisance; et elle était heureuse, bien heureuse à la pensée que bientôt le bien-aimé aurait, brodée de sa main, la plus élégante paire de pantouffles, par laquelle se détacherait le chiffre nuptial, deux lettres entrelacées, L. A., touchant emblème de l'union des cœurs. C'était pour elle une joie enfantine de faire mystère à Auguste des heures qu'elle consacrait à travailler pour lui; elle voulait le surprendre, l'éblouir, le confondre, en déposant à ses pieds, tout d'un coup, sans préparation, sans qu'il s'en doutât, ce chef-d'œuvre, témoignage de sa patience plus encore que de son talent à broder.

Ici, nous quitions le gracieux pour entrer dans un ordre de faits dramatiques, dont la discrétion des témoins ne nous a pas permis de soulever le voile; nous pensons donc que plusieurs mois, et nous retrouvons Lucia, coucher dont la décoration est toute nouvelle pour nous. Le seul meuble que nous reconnaissions est le métier à broder, sur lequel est toujours tendu le cadre des pantouffles. Lucia, travaille encore, mais à la manière de Pénélope, quoiqu'en plein jour. Des deux lettres du chiffre, l'un a changé, l'A a été remplacé par un E, ce qui signifie, selon l'expression de l'amitié, que nous sommes sous le règne de Robert. Ce règne aussi agité et plus court que celui d'Auguste, ne devait pas non plus voir s'achever le monument de Lucia. D'un troisième, une quatrième fois, il lui fallut changer l'initiale; l'A primitif, détrôné en R, ne tarda pas à être métamorphosé en C, pour en dernier s'arrondir en O. Or, l'A, l'R, le C et l'O sont quatre unis, successeurs immédiats les uns des autres et tous héritiers présomptifs des pantouffles.

Deux quatre ans, en hommes sensés et qui savent prendre leur part en toute chose, tout n'avaient fait que rire de leur commune histoire; mais le quatrième, le dernier en date, cœur O, avait pris au sérieux les pantouffles et leur étoile, publique et sacrée. Forcé à l'abdication, il en fait contrainte Lucia à une stabilité de sentiment qui n'est pas dans ses habitudes; mais en battant en retraite, il voulut sauver armes et bagages, dans lesquels il range les pantouffles qu'il réclame énergiquement.

C'était sa propriété, disait-il, non pas tant à cause de la promesse qui lui en avait été faite, qu'à cause de l'ouvrage qui en avait été fait, qu'à cause de 20 fr. qu'il avait donnée pour achat de laines assorties.

A cette prétention, l'équitable Lucia avait répondu que les pantouffles étaient commencées depuis longtemps et avec la laine de ces prédécesseurs; elle lui offrit de lui rendre, en le défiant, ce qu'il était entré de la semme dans l'initiale O. Sur le refus du jeune homme la discussion s'était échauffée, et si bien échauffée qu'après des paroles vives, des injures échangées, un souffles ou des souffles aurraient été données par Oscar à la dame Lucia, qui prétend ne les avoir pas rendus, et venait aujourd'hui en demander réparation à la police correctionnelle.

Les trois premières initiales, A, R, C, étaient citées par Lucia en témoignage de l'antiquité des pantouffles, et pour du reste, déposer de l'honnêteté de sa moralité, de la douceur de ses mœurs, de son bon cœur, et son désintéressement. Tous trois s'en sont tirés avec esprit, ont rit de bonne grâce au souvenir des pantouffles omnibus, qui ne sont à personne, et ont, du reste, tout en cherchant à justifier Oscar, rendu le plus éclatant témoignage au caractère *heureux, enjoué et badin* de Melle. Lucia.

Des autres témoins, deux seulement étaient présents à la scène de rupture. L'un, c'est une dame, qui a vu donner trois soufflots sur les deux dont se plaint Lucia, termine tout bonnement sa déposition par ce mot adressé à Oscar: c'est un monstre. L'autre témoin, qui n'est qu'un homme, n'a vu donner qu'un tout petit soufflot, bien un peu prononcé par certains outrages que ne lui épargnait pas l'enjouée Lucia.

Tout bien délibéré, le tribunal a condamné Oscar à 25 fr. d'amende, sans rien préjuger sur la propriété des pantouffles, dont le chiffre est de nouveau neuf de sa quatrième initiale. J. D. II.

Monsieur l'Editeur,

C'est par l'entremise de votre estimable journal que le public a été entretenu d'une polémique concernant les affaires du chemin du Golfe du Mexique; j'ose donc espérer, Monsieur, que vous n'accorderez la faveur d'y adhérer, en publiant cet article qui doit en faire la suite.

Comme il était facile de le prévoir, ces diverses publications donnèrent lieu à des commentaires qui rendirent une explication nécessaire et les assertions contradictoires, fallacieuses ou erronées de M. Janin m'ont donnant le droit de lui demander une réparation, je lui fis notifier par deux citoyens de plus notables de cette ville d'avoir à se retracter, dans un terme donné, de tout ce qui pouvait y avoir d'injurieux et d'inconvenant dans sa publication. Après avoir demandé selon l'usage, quelques jours pour consulter ses amis, M. Janin qui ressemble, de très loin sans doute, aux diplomates de l'époque actuelle et qui paraît avoir beaucoup plus de confiance dans son aptitude à embrouiller les affaires pour les rendre interminables et gagner du temps, que dans ses qualités chevaleresques, a réussi en accablant, mes représentans sous une masse de prétentions d'autre pour eux-mêmes et l'amitié pour moi, à faire durer un mois, sans en venir à aucune conclusion, une négociation qui aurait dû se résumer en un seul mot *oui ou non*.

Enfin, fatigué de tous ces absurdes *protocoles* et désirant en finir avec ce *petit Talleyrand* je lui ai fait notifier samedi dernier par deux autres citoyens également respectables non *ultimatum*, auquel il a répondu en substance ce qui suit: "Ayant eu ma qualité de président de la compagnie du chemin à coulisses du Golfe du Mexique le droit de décider en dernier ressort de l'aptitude des divers employés à remplir leurs fonctions, j'ai dit et je le répète que M. Y. était incapable de remplir les fonctions d'ingénieur de ladite compagnie. Sans lui reconnaître d'ailleurs, le droit d'exiger de moi que je motive cette décision.

Si donc Mr. l'Editeur, un citoyen, père d'une nombreuse famille, dont les moyens d'existence dépendent presque entièrement de l'emploi des talens qui quelques lignes, qui ne peut plus rien faire, qui ne peut plus rien faire, qui ne peut plus rien faire